

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. X, No 2.

Montréal, Février 1904.

50 cts par an.

LE CANTIQUE DU BON PAUVRE

Seigneur, j'espère en toi, car l'heure qui s'avance,
Sur son aile glacée apporte la souffrance
 Au seuil de l'indigent ;
Seigneur, j'espère en toi, car sur l'homme qui pleure
Tu reposes toujours de ta sainte demeure,
 Un regard indulgent.

Comme un champ que l'automne a noyé dans sa brume,
Mon cœur est, en ces jours, noyé dans l'amertume,
 Mon cœur toujours soumis !
Après elle traînant sa lamentable escorte,
La misère, en haillons, s'est assise à ma porte,
 Je suis de ses amis !..

Que le riche demeure à l'abri des orages ;
Que la froide saison réserve ses outrages
 Pour tous ceux qui n'ont rien ;
Que chaque heure qui vient m'apporte sur son aile
Un pénible regret, une angoisse nouvelle ;
 Si Dieu le veut, c'est bien.

Celui dont le regard veille sur tous les êtres,
Qui nourrit l'araignée au coin de mes fenêtres,
 Le grillon au foyer,
Pourrait-il, en voyant son enfant sur la terre
Elever vers le ciel un cœur pur et sincère,
 Ne pas s'apitoyer ?

Chaque saison qui fuit, chaque nouvelle année
Nous disent que bientôt l'on verra terminée
 Notre misère en ce lieu ;
Et le riche et le pauvre attendront, en poussière,
Le redoutable jour où luira toute entière
 La justice de Dieu.

LÉON-PAMPHILE LEMAY.

Les Membres du Bureau Exécutif

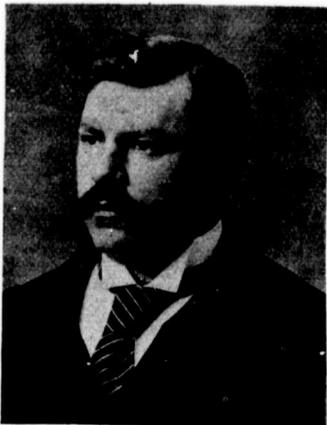
M. A. G. H. BÉIQUE, M.D.

Monsieur le docteur A. G. H. Béique, qui représente la partie sud de la province dans notre Bureau Exécutif, est un mutualiste sincère que l'Alliance Nationale compte avec fierté au nombre de ses adhérents les plus dévoués. En effet, on peut dire que c'est grâce à son zèle infatigable et à son patriotisme éclairé que notre association a pris pied dans la partie sud de la province. M. Béique est un des fondateurs du Cercle St-Luc qui, à maintes reprises, s'est distingué dans nos joutes fraternelles. Deux fois, le Conseil Général a voulu témoigner sa reconnaissance à ce vaillant sociétaire en le nommant au poste honorifique de directeur.

M. Béique est né à St-Jean-Baptiste, près St-Hyacinthe. Il est âgé de trente-neuf ans.

Après avoir suivi les cours du Séminaire de St-Hyacinthe, il étudia la médecine à l'Université Laval de Québec et fut admis à la médecine avec succès.

En 1885, il prit part à la campagne du



M. A. G. H. BÉIQUE, M.D.

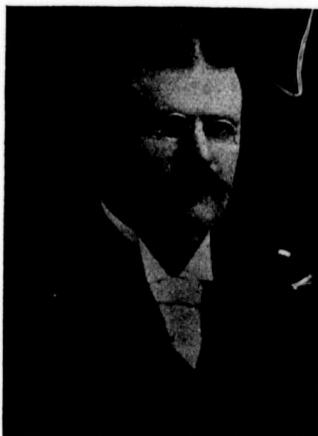
Nord-Ouest en qualité d'officier d'un détachement de Québec. Il s'établit à Magog vers 1890 et depuis lors, il a été de tous les mouvements ayant pour objet d'augmenter l'influence de nos compatriotes dans son comté, si bien qu'un de ses amis résumait l'homme en disant qu'il était le "grand défenseur des droits des Canadiens-français dans les Cantons de l'Est". Et ce titre, à notre avis, renferme le plus bel éloge qui puisse être adressé à un concitoyen.

Nos Sociétaires Eminents

L'HONORABLE L. P. BRODEUR.

Ministre du Revenu de l'Intérieur

L'honorable Brodeur est né à Belœil, le 21 août 1862. Après avoir suivi les cours au collège de St-Hyacinthe, il subit avec succès les examens du baccalauréat ès-lois à l'Université Laval et fut admis à la pratique du droit en 1884. Il fut d'abord l'asso-



L'HONORABLE L. P. BRODEUR.

cié de M. Edmond Lareau, l'écrivain bien connu, et plus tard de l'hon. R. Dandurand avec lequel il a été en société durant ces dernières années. L'hon. M. Brodeur est un publiciste fort estimé et les articles qu'il a, au cours de sa carrière, publiés dans la presse canadienne, ont été fort remarquables.

Il est député de Rouville à la Chambre des Communes depuis 1891. En 1896, il fut choisi comme président des Communes et en janvier dernier il recevait le portefeuille du Revenu de l'Intérieur.

Il n'entre pas dans notre rôle d'apprécier la carrière des hommes politiques, mais l'Alliance Nationale est heureuse de compter cet éminent compatriote dans ses rangs.

Un fat, dépourvu d'esprit, mais très bavard, avait, pendant une heure, ennuyé la société où il était. S'adressant ensuite à la marquise de... Il lui dit : " N'est-il pas vrai, madame, que je parle comme un livre?— " Oh ! pour cela, oui monsieur ; il ne vous manque que d'être relié en veau."

Ordre des Forestiers Catholiques

(Suite et fin)

COMMENT LE MODE DES PRIMES FIXES ET GRADUÉES PEUT ÊTRE ADAPTÉ À LA COLLECTIVITÉ DE L'ORDRE

Pour adapter le mode des primes fixes et graduées de paiement mensuel de primes, selon le C. N. F., à 3 pour 100, l'une ou l'autre des deux méthodes suivantes peut être suivie :

1. Faire payer les membres suivant leur âge actuel, tout en gardant les fonds accumulés pour couvrir la perte subie.

2. Faire payer les membres selon leur âge et leur initiation ; évaluer les certificats et porter la différence entre ce que chaque membre a payé et ce qu'il aurait dû payer conformément à la table adoptée soit comme lien sur le certificat, à être payé au comptant ou à être déduit à la mortalité.

SOMMAIRE

Les points spécifiques traités dans ce rapport sont :

1. Si les membres décident de n'avoir que de l'assurance temporaire, suivant le mode des primes croissantes, avec la faculté de payer des taux à primes fixes pour toute la vie après l'âge de 32 ans ; les taux actuels sont trop hauts pour quelques âges et trop bas pour d'autres.

2. Si les membres décident d'adopter l'assurance pour toute la vie d'après le mode des primes fixes les taux actuels sont trop bas et les membres de tous les âges créent un déficit.

3. La présente cotisation à l'âge d'entrée restant la même durant toute la vie ou pour un certain nombre d'années n'étant pas suffisamment haute pour accumuler un surplus qui rencontrerait les obligations, est injuste envers certains membres et désastreuse pour l'ordre.

4. Le mode des primes croissantes, d'après lequel seulement le coût de l'assurance est encaissé de mois en mois depuis 20 à 52 ans et le mode des primes fixes, de \$3.18 par mois de 52 à la mort, tel qu'indiqué à la table est suffisant d'après le comité pour assurer le maintien de l'ordre si l'on applique le présent fonds de bénéfices accumulés à couvrir les pertes causées par les membres malades actuellement dans l'ordre, et non assujettis à un nouvel examen médical.

5. Le mode de paiement mensuel fixe basé sur la table du C. N. F. à 3 pour 100

est considéré par le comité comme propre à assurer le maintien de l'ordre. Ce mode comporte :

(a) Le réajustement des taux, suivant l'âge actuel des membres et l'application des fonds des bénéfices accumulés à couvrir les pertes encourues.

(b) Le réajustement des taux suivant l'âge des membres lors de leur initiation, d'après la table du C. N. F., et 3 pour 100, et porter contre eux la différence entre ce qu'ils ont payé et ce qu'ils auraient dû payer d'après la table pour le temps qu'ils ont été dans l'ordre. Cette différence devant être versée dans le fonds des bénéfices, en argent, ou déduit du certificat à la mort du membre pour être retourné dans le fonds commun de l'ordre.

6. Rembourser d'après le mode des primes fixes la portion de surplus accumulé dans les jeunes années au membre qui désirerait se retirer ou serait forcé de se retirer après toutefois lui avoir retenu un honoraire de sortie.

7. Évaluer les certificats et faire le relevé des affaires de l'ordre au moins tous les quatre ans ou à des périodes plus rapprochées s'il devenait nécessaire pour avoir un aperçu correct et complet de l'état financier de l'ordre.

CONCLUSION

Si sans trop de délai c'est-à-dire vers le premier janvier 1904, l'ordre adopte l'un ou l'autre des deux modes rapportés plus haut, le comité est d'opinion qu'il sera placé sur une base permanente. Nous n'avons épargné aucun travail pour arriver à une conclusion correcte. Une partie seulement des données et des résultats en tabulation de nos recherches peut être publié dans le rapport aujourd'hui. D'autres tables seront publiées dans le rapport qui sera soumis à la Convention internationale. Nous nous sommes efforcés cependant d'offrir toutes les données nécessaires pour convaincre tous les confrères de la grande importance de ce qui est proposé dans ce rapport. L'analyse critique à laquelle ce rapport sera soumis par les membres de l'ordre, révélera sans doute ses points faibles. Nous demandons cependant à tous les confrères de se rappeler les bornes de la mission qui nous a été donnée.

De Chaulnes avait fait peindre sa femme en Hébé. Il ne savait comment se faire peindre lui-même pour faire le pendant. Mlle Quinault, à qui il témoignait son embarras, lui dit : "Faites-vous peindre en hébété."

Ancedotes Canadiennes

CE QUE LES SAUVAGES PENSENT DES
CANADIENS

Un jour un sauvage du Nord-Ouest disait à un Canadien : Vous autres, vous êtes nos amis, parce que vous ne nous trompez pas, et que vous vivez avec nous comme des frères. Les autres nations viennent à nous comme des *maringouins* : un maringouin arrive, suce le sang, puis s'en va ; voilà ce que font les étrangers qui viennent dans notre pays ; ils nous arrachent ce que nous avons, et ensuite ils s'en vont.

Abbé G. DUGAS.

* * *

ANGLAIS CONTRE ANGLAIS

Après la conquête du Canada, des gens ignorants, avides et factieux, furent nommés à des fonctions qui exigeaient de l'intégrité, des connaissances et des capacités. Le juge choisi pour concilier les esprits de 70,000 étrangers qui ne connaissaient pas la constitution et les lois de la Grande-Bretagne fut tiré d'une prison ; il n'avait pas la moindre notion des lois civiles et de la langue de la population... Dans les cent-dix paroisses rurales du pays, il n'y avait que dix-neuf familles protestantes. Le reste des protestants se composait de quelques officiers à la demi-solde, des soldats licenciés, de commerçants, d'artisans et de marchands qui demeuraient à Québec et à Montréal ; la plupart étaient des gens qui avaient suivi l'armée, des gens grossiers qui tous avaient leur fortune à faire et étaient peu scrupuleux sur le choix des moyens.

“Je vous les donne, écrivait le général Murray, comme la collection la plus immorale d'individus que j'ai jamais vue.”

Et cependant, c'était parmi ces gens et parmi eux seulement, bien qu'ils ne fussent que quatre cent cinquante, qu'il fallait choisir les magistrats et composer les jurys ; car tous les catholiques avaient été dépouillés de leurs droits politiques. La province paisible et sans résistance, fut livrée à une horrible oppression. L'histoire n'offre aucun exemple d'une aussi criante injustice.

BANCROFT.

* * *

UN MENUET FAMEUX

Le duc de Kent, ayant entendu parler d'une vieille centenaire qui demeurait à l'île d'Orléans, alla un jour lui rendre visite.

Après avoir causé avec la vieille, qui avait conservé tout son jugement, il lui demanda s'il pouvait faire quelque chose qui lui fût agréable.

—Oh ! oui, certainement, monseigneur, fit la centenaire ; dansez un menuet avec moi, afin que je puisse dire, avant de mourir, que j'ai eu l'honneur de danser avec le fils de mon souverain.

Le prince, se prêtant de la meilleure grâce à la demande de la vieille, dansa le menuet, et lui fit un salut gracieux en la reconduisant à sa chaise. Elle y répondit par une profonde révérence.—P. A. DE GASPÉ.

* * *

CE QU'IL FAUT POUR FAIRE UN SAVANT

Le premier évêque des Trois-Rivières, Mgr Cooke, était un esprit cultivé dans les lettres. Il avait eu l'honneur, autrefois, de faire la classe de rhétorique au séminaire de Québec. Depuis, il avait cultivé les muses à ses heures ; aussi il écrivait d'une manière peu ordinaire : son style était précis, coulant, limpide.

Etant un jour à causer avec lui sur la littérature et les sciences, sur la difficulté de devenir savant, il me fit cette interrogation :

—Savez-vous ce qu'il faut pour faire un savant ?

La question me surprit tout d'abord, et je balbutiai une réponse telle qu'elle. Je lui dis, je crois, qu'il fallait une bonne intelligence et un long travail.

—Pas trop mal, dit-il ; mais ce n'est pas parfait. Pour devenir un savant dans la force du terme, il faut trois grandes choses : l'intelligence, le travail et la mémoire.

La mémoire ! me dis-je à moi-même intérieurement, je n'y pensais guère.

—Oui, il faut ces trois choses, continua mon vénérable interlocuteur ; et l'une d'elles manquant, l'homme qui étudie ne peut devenir un savant. Maintenant, dites-moi laquelle de ces trois choses est la plus importante ?

Hein ! nouvel embarras. Je me risquai encore cependant, et je répondis que c'était l'intelligence.

—Vous vous trompez, me dit le prélat : c'est la mémoire.

La mémoire ! me dis-je encore une fois.

—Soyez intelligent et étudiez tant que vous voudrez, si vous n'avez pas de mémoire, vous travaillerez en vain : *vous mettez de l'eau dans un panier percé*. Vous oubliez à mesure ce que vous étudiez, et peu à peu vos connaissances se nuagent et finissent par s'évanouir.—Abbé J. E. PANNETON.

Eternelle Etoile

...Cette femme, elle avait toujours été jalouse à travers des siècles, car elle était belle d'une surhumaine beauté, et elle avait son étoile en les cieux.

Toute jeune, les Césars Romains la haïrent ; elle ne ressemblait à aucune de leurs déesses, et, sur son passage, les dieux se taisaient. Les yeux myopes de Néron l'avaient regardée un jour, au travers de l'émeraude historique, et, souriant dédaigneusement à sa petite taille, le fils de Jupiter avait dit : " C'est là, cette Eglise, que mes prédécesseurs n'ont pu supprimer... ? Aux bêtes !... "

Et, toute frêle, toute tremblante petite chose entre les mains rudes des gladiateurs, on porta fa fillette aux tiges du Colisée.

Elle y lutta trois siècles...

Mais il se trouva qu'un jour les Romains virent passer sur la Via Appia le corps du dernier César, saigné comme un porc dans ses latrines, pendant qu'une enfant timide, les bras étoilés de rouges cicatrices, sortait des catacombes de St-Calixte, et souriait à genoux au soleil levant qui caressait les plis du " Labarum ".....

Alors l'enfant se fortifia vite au grand air de la liberté. Elle devint belle de la rude beauté des Barbares..... belle de la beauté grave des abbayes qui, du haut de leurs montagnes ou du fond de leurs déserts, semblent regarder, pensives, passer le genre humain. On vit, dans ses yeux, les reflets d'or et d'azur des vitraux gothiques ; sa robe était blanche comme celle des cathédrales ; ses cheveux fleurissaient l'encens, et ses mains laissaient neiger à gros flocons la poésie des bonnes œuvres sur les réalités de la terre.

Elle fut d'une si impeccable beauté... une telle traînée lumineuse éclaira sa route que, pendant plusieurs siècles, tout le monde chanta sur son passage : " Bénie soit celle qui vient au nom du Très-Haut !..... "

Pourtant, elle devenait vaguement des ennemis dans l'ombre. Ils se taisaient, la lumière étant trop grande et le jour pas assez avancé.

Mais le temps vint où l'un d'eux osa.

Comme un fauve qui lèche, puis mord la main, il embrassa et mordit ; seul, d'abord, puis d'autres arrivèrent, accoururent... toutes les passions réfrénées, toutes les rancunes silencieuses firent sauter leur barrière, ce fut une ruée sous un ciel noir.

La femme se défendit bellement, par l'é-

pée de ses braves, par les livres de ses docteurs, par les larmes de ses vierges, par les mains jointes de tous les siens ; elle appelait Dieu à grands cris : " Seigneur ! Seigneur ! pourquoi m'avez-vous abandonnée ? "

Les autres ricanaient à ses prières et, du haut de la guillotine, faisaient l'aspersion de la foule avec le sang des prêtres..... " Nous sommes plus forts que les Césars !... plus forts que Luther et Calvin !... Après nous, le dernier mot est dit !... Où est-elle, l'Eglise orgueilleuse ?... Où sont ses fidèles, ses évêques... ? Ecoutez !... Le bourdon de Notre-Dame sonne pour une fille des rues... nous avons tout anéanti... même le calendrier !... " " Et finita la comedia... "

Quelques années après, le plus grand empereur des temps modernes passant, rêveur comme jadis Constantin, dans le cimetière où pourrissaient les cadavres de Robespierre et de Marat, vit une jeune fille qui, de ses mains fragiles, relevait une croix renversée sur des tombeaux : " Qui êtes-vous enfant ? "

" Je suis l'Eglise ", répondit-elle, de l'azur plein les yeux.

Et le puissant imperator, ouvrant bien large la main, qui avait tenu l'épée dans tant de batailles : " Mettez la vôtre, ici !... toute petite, elle est plus forte que la mienne ! "

Et il conduisit l'enfant à Notre-Dame.

De nouveau, l'histoire se refit.

L'Eglise grandit, mais l'épée la protégeant encore, elle entendait déjà dans le lointain les murmures de la lutte recommençante.

— Les Césars étaient des brutes, disait-on tout bas... des prétoriens ! C'est l'apostat Julien qui a trouvé la vraie formule... l'étranglement par gradations... sans une goutte de sang versé...

Bientôt l'hostilité se précisa : du fond des Loges, la femme vit, peu à peu, s'avancer vers elle des hommes qui souriaient en montrant leurs dents. D'abord, elle voulut croire en eux ; ils avaient à la bouche les mots qu'elle aimait... ils parlaient de Dieu, d'idéal, de fraternité !... ils s'offraient comme chevaliers servant des idées éternelles, presque plus austères que l'Eglise elle-même...

— ... Otez seulement de votre parure la surcharge de quelques perles... de celle-ci, par exemple... ? de celle-là... et par vous-même ?

L'Eglise luttait sachant que ces ornements étaient aussi des armes.

— Prenez garde !... insistaient-ils, vous allez donner raison à ceux qui nient la possibilité de toute discussion, avec vous !.....

Ce collier est-il donc nécessaire à votre cou...? et ce bracelet à vos bras...? On vous a connue sans eux !... Et cet argent...? Nous nous chargerons de vos pauvres... Et cette alliance que vous portez au doigt...? Ne vaut-il pas mieux être fiancée à la nature certaine que vous voyez de vos yeux qu'à un Christ problématique ! qu'à un Dieu-Chimère...?

Et comme elle ne donnait pas ses bijoux assez vite, ils lui arrachèrent le collier et le diadème, et l'alliance, et les doigts et les bras.

Presque malgré eux, le sang coula. Alors ce fut horrible et plein d'enseignements.....

Un vertige monta de la société en décomposition ; les masques tombèrent. Du fond de l'horizon, les chiens accouraient, les flancs soufflant comme des forges, les yeux avides, la gueule ouverte, les griffes impatientes, furieux déjà du concurrent possible, chacun voulant rapporter, le soir, au chenil, un morceau de curé, et le jeter à son orgueilleuse chienne, en lui disant : "Voici ma part de royauté !"

Et les nations accoudées aux frontières, écoutaient en riant les batteries d'allégresses de toutes les Loges : : : : "La voici donc, cette France, la fille aînée de l'Eglise !... La voici !... Plus n'est besoin de nos canons !... Un coup de botte... un balai demain !..."

Isariote, au premier plan, battait la mesure, les chrétiens, tête basse, visage consterné, s'en allaient comme les apôtres, au soir du calvaire, usé leur dernier espoir. Sur le cadavre étendu de l'Eglise, une foule imbécile piétinait au son de la "Carmagnole", éructant à pleine gorge la littérature de la Révolution :

Le Christ à l'écurie !

La Vierge à la voirie !...

Vive le son

Du canon !

Et parce qu'on avait peur qu'elle ne fut pas tout à fait morte, l'Eglise, on accumulait les garanties ; on cherchait dans ce cadavre les dernières fibres qui pouvaient vivre encore ; on clouait son cercueil pour des siècles, à grands coups de lois et de décrets. Sur la triple bière, scellée du sceau de Pilate, où l'on avait enfermé jusqu'à l'espérance, le "bloc" entier s'assit gorgé, béat.

Alors ce fut la nuit...

Mais quand ils revinrent de la sinistre besogne, tous fatigués, et déjà vieux, ils aperçurent là-bas, dans les profondeurs bleues de la nuit finissante, une étoile tranquille qui s'élevait à l'horizon... la même toujours... celle que n'avait pu éteindre Hé-

rode... celle qui veille sur le nid fragile où dort l'Enfant-Dieu... celle qui dépasse le bras humain, de la hauteur vertigineuse qui sépare l'infini du fini... le Créateur impassible du poing fragile et tendu de sa haineuse créature...

C'était l'Eglise qui recommençait...

PIERRE L'ERMITE.

Le Docteur Hill

Le Docteur Hill, piqué contre la Société Royale de Londres, qui l'avait refusé pour un de ses membres, imagina, pour s'en venger, une plaisanterie d'un genre neuf : ce fut d'adresser au secrétaire de cette académie, sous le nom supposé d'un médecin de province, le récit d'une cure récente dont il s'annonçait pour être l'auteur. Un matelot, écrivait-il, s'était cassé la jambe. M'étant trouvé, par hasard, sur le lieu, j'ai rapproché les deux parties de la jambe cassée, et après les avoir assujetties avec une ficelle, j'ai arrosé le tout d'eau de goudron. Le matelot, en très peu de temps, continue le malin docteur, a senti l'efficacité du remède, et n'a pas tardé à se servir de sa jambe comme auparavant. Or, cette cure se trouvait publiée dans le temps que le fameux Barkely, évêque de Cloyne, venait de faire paraître son livre sur les vertus de l'eau de goudron ; ouvrage qui faisait beaucoup de bruit, et qui excitait la division parmi les médecins. La relation du docteur fut lue et écoutée très sérieusement dans l'assemblée publique de la Société Royale, et l'on y discuta de la meilleure foi du monde sur la cure merveilleuse. Les uns n'y virent qu'un témoignage éclatant en faveur de l'eau de goudron ; les autres soutinrent ou que la jambe n'était pas réellement cassée, ou que la guérison n'avait pu être si rapide. On allait imprimer pour et contre, lorsque la Société Royale reçut une seconde lettre du médecin de province qui écrivait au secrétaire : "Dans ma dernière lettre j'ai omis de vous dire que la "jambe cassée du matelot était une jambe "de bois." La plaisanterie ne tarda pas à se répandre, et dévint beaucoup les oisifs de Londres, aux dépens de la Société Royale.

On se fait un ennemi plus irréconciliable d'un hypocrite qu'on démasque, que d'un scélérat qu'on accuse. En démasquant l'hypocrite, vous trahissez un secret ; en accusant un scélérat, vous n'êtes coupable que de médisance.

L'âge de quelques sentiments

S'il est parfois difficile d'expliquer un sentiment lorsqu'il s'est introduit en nous, il reste aisé de le définir avant cette alliance.

Les sentiments sont des perceptions de la sensibilité, c'est-à-dire des états de conscience. Non seulement, ils ne sont point semblables quant à leurs causes et dans leurs manifestations, mais ils sont encore très inégaux dans leur façon de nous atteindre et les moments qu'ils choisissent pour éclore.

Pour sortir de ce langage philosophique et parler plus clairement, il y a des sentiments qui, naturels chez les uns, demeurent toujours étrangers aux autres ; il y a des "états de conscience", des perceptions de sensibilité qui s'éveillent de bonne heure ; d'autres qui n'apparaissent que beaucoup plus tard.

Le sentiment qui se manifeste le premier, dans la race humaine, c'est la frayeur. Tant que le nouveau-né est encore dans la torpeur de son commencement, il ne l'éprouve pas ; mais dès le troisième ou quatrième mois, la "peur" fait son entrée dans le cerveau humain.

Il est naturel, d'ailleurs, qu'elle soit le premier effet réflexe de la sensibilité touchée, car elle constitue le meilleur, le seul moyen de défense de l'être dénué. Elle précède de fort longtemps la "conscience du danger" qui n'est point du tout la même chose et ne vient que fort tard, ce qui produit l'anachronisme moral que nous constatons d'ordinaire chez les enfants, lesquels sont à la fois *imprudents* et *poltrons*.

La peur étant un sentiment d'ordre inférieur, instinctif et touchant de près le sens de la locomotion auquel elle a si souvent recours, survit à l'état de veille : elle est fréquente dans le sommeil.

Les rêves traversés de peur sont nombreux chez l'enfant, et c'est même un symptôme qu'une surveillance rationnelle doit chercher à ralentir. Il ne faut jamais conter, le soir à l'enfant, d'histoires mystérieuses ou terrifiantes. Tant qu'il est très jeune, il est mieux de le coucher lorsque le jour a encore assez de clarté pour que les objets ne s'y déforment pas. Si l'on est à la période noire des journées courtes, évitez de lui faire traverser un espace en plein air ou des pièces obscures avant de le mettre au lit.

Le sentiment qui apparaît le second est la "honte". On la constate entre le douzième et le quinzième mois. Si ce sentiment qui

semble si profondément psychologique est à ce point précoce, c'est qu'il est 'préhumain'. On le rencontre chez certains animaux, le singe et le chien, par exemple.

Il est facile de constater, en ce dernier, l'air piteux que produit une gronderie alors que celle-ci n'étant accompagnée d'aucune correction manuelle, le sentiment de frayeur n'a point à se faire jour. Le chien est sensible ; il se montre humilié d'une mauvaise farce et, chose curieuse, on constate en certaines espèces particulièrement intelligentes, le griffon, par exemple, une anxiété triste déterminée par la *pauvreté*, lorsque cet état est brusquement révélé par contraste. Un toutou pauvre, crotté, mal tenu, qui, parmi ses pareils, joue et frétille en toute philosophie, devient subitement "timide" et "honteux" s'il passe à côté de chiens "riches" ou de gens manifestement mieux habillés que son maître.

Dans la race humaine, le sentiment de honte est absolument général. On n'en constate l'absence que chez les idiots, et encore certains d'entre eux conservent-ils cette expression réflexe de sensibilité.

La honte viendrait-elle de la peur ? On serait tenté de le croire, car ces deux sentiments produisent également la fuite, le recul, l'action de se cacher ou de se dérober. Mais, à l'examen, cette supposition tombe tout de suite ; les poltrons sont bien plus souvent fanfarons que timides et ces derniers, au contraire, sont très fréquemment doués de résistance morale et de courage d'action.

Une remarque fort curieuse à faire est que la honte ou timidité apparaît souvent dans le rêve. Les songes dans lesquels on n'ose pas faire quelque chose, on rougit d'innadvertances ou de distractions grotesques, dans lesquels on souffre de quolibets ou de situations ridicules, sont très fréquents.

La peur cède généralement à l'âge, à une sage éducation, à la plénitude de la santé. La timidité abandonne rarement celui qui en est possédé. Le savoir-vivre, l'habitude du monde en voile un peu l'expression, mais ne la fait pas disparaître. Pour consoler ceux qu'elle affecte, j'ajouterai qu'elle est presque généralement la marque d'un cœur délicat. Mais elle a un terrible revers : elle pousse à descendre vers des milieux plus bas que le sien.

Le troisième sentiment spécial qui, par ordre chronologique, apparaît chez l'enfant est "la conscience du moi". Ne pas confondre avec "égoïsme". Le petit être est

égoïste en naissant, l'égoïsme étant la forme initiale de l'esprit de conservation.

C'est vers la troisième année que l'enfant sait qu'il est "lui", comprend sa "place", établit des relations, des rapports et des différences entre son "moi" et le "moi" des autres. Cette faculté va grandissant et n'abandonne l'homme que par une grâce divine, supérieure à la nature. Il est très curieux d'observer que presque jamais ce sentiment ne traverse le sommeil. On ne rêve jamais à soi... quand on dort.

Vers la sixième année, disent certains physiologistes—un peu tardifs à mon sens—s'éveille, chez l'homme, le sentiment de la couleur.

Jusque là, un enfant, même très intelligent, ne vous dira jamais rien qui prouve que sa mémoire ait retenu cette nuance de préférence à telle autre. Ce sens n'apparaît point chez les animaux, exception faite pour le rouge dont l'influence sur le taureau et la grenouille est bien connue. Les dresseurs d'animaux savants vous diront tous que le chiffre, le son, le temps, la forme, la topographie peuvent être acceptés par l'animal comme points de repères, mais jamais la couleur.

Le rouge est aussi la seule couleur qui soit perçue dans le rêve. On a beaucoup disserté sur ce privilège d'une nuance placée au bas de l'échelle des tons. Il y a eu mille théories, mais comme la première n'est ni plus ni moins prouvée que la millième, nous n'en dirons rien.

L'enfant est donc très lent à "préférer" et même à apprécier la couleur. Par contre, la mémoire des "formes" est éveillée chez lui, de très bonne heure, vers le troisième ou quatrième mois. C'est par elle qu'il "reconnait" tel visage et ne le confond point avec tel autre. C'est d'ailleurs un sentiment instinctif, car il existe chez les animaux auxquels il fournit le don d'orientation.

Tandis que presque jamais on ne rêve de "couleurs", les "formes" entrevues pendant l'état de veille se reproduisent souvent et fidèlement parfois dans le sommeil. C'est que le sentiment de la couleur n'est pas très ancien dans la race humaine. Tandis qu'il y eut des "dessinateurs", des propagateurs de "formes" sur os de mammouths et autres ivoires antédiluviens ; tandis que les premières architectures humaines reproduisaient toujours quelque forme étudiée de demeure animale, nous ne voyons apparaître la tendance à reproduire la couleur que très tard, en Egypte et en Grèce ; ce qui semblerait

prouver que l'impression de la sensibilité humaine par la couleur ne fut point précoce.

Plus tardif encore, de l'avis de tous les anthropologistes, est le sentiment musical.

Il est, à proprement parler, en train de naître ; la moitié des hommes ne le possède pas encore, et, en dépit des "petits prodiges" que le Conservatoire et les salons nous présentent sous forme de tourmenteurs de violons, de harpes ou de piano, la sensibilité musicale, chez les sujets destinés à l'éprouver, ne s'éveille guère qu'entre la quatorzième et la dix-septième année.

GEORGES DE BEAUCHAMP.

Ce Qu'il ne Faut pas Faire

(Suite et fin)

VII.—EN GÉNÉRAL

Ne grondez pas vos enfants et vos domestiques en présence de quelqu'un.

Ne menez pas vos enfants en société ; ne les mettez pas à table si vous avez des convives ; ne les imposez pas aux autres.

Ne prenez pas un ton autoritaire pour donner des ordres à vos domestiques.

Évitez de parler de vos tracasseries domestiques et de vous plaindre de vos serviteurs ou de vos enfants. Un mari et une femme ne doivent pas parler l'un de l'autre en société.

Ne vous faites pas l'écho des scandales et des méchantes plaisanteries, ne soyez ni moqueur, ni taquin ; ne tourmentez pas les enfants ou les animaux.

Ne soyez pas injuste en dénigrant ce que font les autres pour vanter vos propres actions.

Ne cherchez pas à nuire à votre rival ou à votre concurrent ; soyez assez généreux pour apprécier ses mérites.

N'empruntez pas des livres si vous n'avez pas l'intention de les rendre sans retard ; si vous en empruntez, soignez-les comme s'ils vous appartenaient.

Ne jouez pas d'un instrument de musique quelconque de façon à importuner votre voisinage, à moins que vous soyez un parfait exécutant.

Ne soyez pas égoïste, grincheux ou sombre ; ne vous emportez pas si tout ne va pas à votre gré ; cherchez à vous rendre agréable aux autres et à votre famille.

Ne parlez pas de vos bonnes actions passées.

Ne profitez pas des rapports d'amitié qui peuvent exister entre vous et une autre personne, pour en obtenir des faveurs.

Ne vous croyez pas autorisé à lire une lettre, même si on vous en montre la signature.

Ne vous mêlez pas de donner des conseils aux autres sur la manière de diriger leurs affaires ou d'employer leurs revenus.

Ne croyez pas que les cheveux longs et les costumes excentriques soient la preuve d'un génie artistique.

Ne pensez pas, parce que vous êtes âgé, avoir le droit de parler devant des jeunes gens de choses peu convenables ; évitez qu'on dise de vous : N'écoutez pas ce vieux, il radote.

Ne vous vantez pas de votre franchise.

Ne faites pas des questions à tort et à travers, et n'insistez pas pour obtenir une réponse s'il y a un inconvénient.

VIII. — EN VISITE

Ne pliez pas le coin de votre carte si la personne que vous allez voir ne reçoit pas.

Ne prolongez pas votre visite à la campagne au delà du terme que vous avez fixé d'abord, à moins que l'on insiste.

Ne prenez pas trop à la lettre l'invitation qui vous est faite, "de vous considérer comme chez vous".

Si vous êtes chez un ami, ne faites pas de visite à une personne qui ne serait pas en bons termes avec votre hôte, et tâchez de vous conformer aux habitudes de la maison ; ayez soin aussi de vous munir de ce qu'il faut pour écrire, et les dames de leur petit attirail de couture.

IX. — DÉDIÉ AFFECTUEUSEMENT AU SEXE FÉMININ

Ne portez pas des toilettes surchargées de garnitures, ce qui dénote un manque de goût ; la femme élégante doit être simple.

Ne soyez pas esclave de la mode et ne la suivez pas strictement, portez des vêtements et des couleurs qui siéent à votre visage, à votre taille et à votre âge.

Évitez d'exposer votre visage aux rayons trop ardents du soleil et portez des chapeaux qui puissent vous abriter.

Ne mettez jamais, même chez vous, des robes tachées et en désordre, ou des objets de toilette malpropres.

Il ne faut pas couvrir vos doigts de bagues, ni porter trop de bijoux.

Ne faites pas usage de fard ni de cosmétiques.

Ne gêtez pas votre estomac en mangeant trop de friandises.

Ne vous habituez pas à élever la voix ; un organe agréable est un des charmes de la femme.

Ne faites pas des romans votre unique lecture ; étendez le cercle de vos connaissances littéraires et ne vous adonnez pas à une seule branche de la littérature.

Évitez les manifestations affectueuses en public et n'employez pas des termes d'affection s'ils ne sont pas sincères.

Ne prolongez pas indéfiniment vos visites et ne faites pas des adieux sans fin.

N'oubliez pas que vous devez toujours remercier un monsieur qui vous a rendu un service quelconque.

Ne portez pas votre parapluie ou votre ombrelle de manière à mettre en danger les yeux des personnes qui s'approchent de vous ; dans un endroit public, placez ces objets de façon à ce qu'ils ne gênent personne.

Soyez modeste, réservée et ne parlez pas trop haut dans un endroit public.

N'affectez pas une trop grande gaieté ; ne vous cachez pas la figure avec les mains pour rire.

Ne prenez pas le bras de deux messieurs à la fois ; si vous vous trouvez en compagnie de messieurs, évitez d'être trop familière avec eux.

N'invitez pas à dîner plus de monde que vous ne pouvez en recevoir.

Ne vous formalisez pas si votre amie ne vous invite pas chaque fois qu'elle a du monde.

Ne marchandez pas trop si vous faites des emplettes et ne vous faites pas montrer ce que vous n'avez pas l'intention d'acheter.

Ne faites pas comme beaucoup de personnes qui achètent toujours soi-disant à meilleur marché que les autres.

Ne parlez pas trop de l'intelligence et de la bonté de vos enfants ; vos amis pensent peut être que les leurs sont supérieurs aux vôtres.

Ne dites pas à quelqu'un qui lit un nouveau roman comment l'intrigue se poursuit et quel en est le dénouement.

Ne laissez pas vos conversations rouler toujours sur le même sujet.

Ne comptez pas sur le bon caractère de vos domestiques, qui n'ont pas comme vous les avantages de l'éducation.

Ne prêtez pas l'oreille à tous les cancans de votre voisinage et défendez à vos domestiques de raconter ce qui se passe chez vous.

La Mutualité

De *L'Opinion Publique* de Worcester, Mass. :

Les sociétés de secours mutuels sont devenues à notre époque les anges tutélaires de nos foyers. Nombre de familles vivent au jour le jour, par la force des circonstances, et ne songeraient pas à mettre en banque un dollar ou deux par mois ; mais la société de secours mutuels leur offre un moyen facile de faire un placement précieux et dont le rendement est toujours bienvenu aux heures des grandes détresses que la maladie ou la mort entraînent après elle.

Les prévoyants de l'avenir, ceux-là qui n'ont que de petits revenus surtout ne sauront mieux faire que de placer quelques économies dans une société de secours mutuels pour leur sauvegarde personnelle et celle de leurs familles.

Pie X, pape régnant, est un croyant de l'assurance sur la vie. C'est que l'assurance est réellement la seule garantie efficace des enfants et des veuves contre la pauvreté. Rappelons ici la pensée de Reboul :

“ Tous nos biens seront hypothéqués par le hasard ; l'assurance sous toutes les formes est le seul moyen de purger cette hypothèque fatale. S'assurer, c'est faire la part du hasard, c'est lui racheter son droit. Tant que nous ne sommes pas assurés, il est en quelque sorte co-propriétaires de ce que nous croyons posséder seuls. Il faut donc absolument l'exproprier, en lui payant l'indemnité préalable de peur qu'il ne nous exproprie sans indemnité.”

L'assurance est assurément un devoir religieux et social, le meilleur et le plus sûr moyen pour les époux, les parents, les enfants et les maîtres de remplir leurs obligations vis-à-vis de ceux qui leur sont chers.

Mais tous les systèmes d'assurances ne sont pas à la portée du peuple et de même que la nécessité est la mère de l'invention, aussi la mutualité est venue au secours de la petite épargne en créant des sociétés qui prennent sous leur tutelle non seulement les familles désolées par la mort, mais encore leurs membres atteints de maladie.

Nos compatriotes ont bien saisi l'importance de la mutualité et de s'enrôler sous sa bannière. Ce faisant, ils montrent un bel esprit de prévoyance et de solidarité. Cependant, un grand nombre d'entre eux se laissent entraîner dans des sociétés où l'esprit national et le sentiment religieux sont toujours sacrifiés pour ne pas dire davantage...

Un Nouveau Livre

Un livre bien intéressant, bien écrit, et très utile, intitulé “L'Histoire de la Corporation de Montréal”, vient de faire son apparition. Notre ami, M. J. C. Lamothe, Président du Cercle Bourget, de l'Alliance Nationale, avocat distingué, de Montréal, en est l'auteur.

M. Lamothe a fait un excellent travail qui sera précieux à tous ceux qui s'intéressent aux questions municipales de Montréal. MM. Arthur Dansereau et L. O. David ont tous deux honoré l'ouvrage d'une préface flatteuse.

Ainsi que le dit M. Dansereau, dans un siècle où la municipalité prend tant de place, le premier livre complet sur l'Hôtel de Ville de Montréal, est un événement d'importance. Il sera accueilli comme un bienfait puisqu'il vient précisément réveiller l'intérêt qui doit s'attacher au gouvernement de Montréal. C'est un avantage inappréciable que de pouvoir embrasser d'un coup d'œil, l'histoire, l'organisation, le personnel de notre système municipal. Ce livre devra provoquer chez les meilleurs citoyens la noble ambition de se rendre plus utiles et plus vigilants.

M. Lamothe nous donne l'histoire des institutions municipales de Montréal. Il nous fait connaître comment Montréal a été administré sous la domination française, puis, après la cession, alors que les juges de paix étaient chargés de l'administration des affaires de la ville. Il nous fait assister à la conquête de la liberté civique que les citoyens de Montréal n'obtinrent pas sans peine. En 1832, le gouvernement accordait à Montréal une charte la constituant en corporation pour 4 ans, et en 1840, notre ville était définitivement incorporée. Depuis, il en est résulté un développement prodigieux dû à l'initiative des représentants choisis par les contribuables.

M. Lamothe nous met au courant des différentes législations qui concernent Montréal, et nous donne une étude des principes de l'administration civique et des différents départements de la corporation.

Toutes ces pages écrites dans un style châtié sont pleines d'intérêt et de renseignements utiles.

Le livre contient ensuite une liste de tous les juges de paix depuis 1796 à 1833, des différents maires et échevins qui ont siégé au conseil de ville. Finalement viennent les portraits et les biographies des maires de Montréal, des membres actuels du conseil, des fonctionnaires de la corporation et des anciens échevins depuis 1883.

Comme le dit l'honorable L. O. David, c'est un travail consciencieux, rempli de renseignements utiles pour ceux qui s'intéressent au passé et à l'avenir de notre ville.

Avec cela, non seulement c'est un bon livre, mais c'est encore un beau livre, grâce à l'impression et à la qualité du papier, qui le classent comme un des ouvrages les mieux faits de l'imprimerie canadienne. Nous devons féliciter l'auteur de cet ouvrage, ainsi que les éditeurs, MM. Laviolette et Massé.

J. E. COSTIN.

Le cocher du roi de Prusse, Frédéric II, ayant versé par sa faute, le prince se mit dans une colère épouvantable. Quand il eut cessé de jurer, le cocher se retourne en disant : “ Et vous ! n'avez-vous jamais perdu une bataille ? ”

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, FÉVRIER 1904

Ça et là

Les sociétés de secours mutuels forment aujourd'hui le plus vaste groupement d'hommes qui existe en Amérique.

Le deuxième mois. L'année s'avance rapidement; n'oubliez pas que vous devez présenter un nouvel adhérent, au moins.

Pendant ces jours de froidure extrême, pensez aux veuves et aux orphelins qui sont restés sans abri par l'imprévoyance du chef de famille.

Léon Say, le grand économiste a dit quelque part: "La société de secours mutuels est la cellule primordiale sur laquelle les autres institutions de prévoyance viennent se greffer."

Voyons, songez-y un instant. N'y a-t-il pas quelqu'un dans votre entourage qui ne fait pas partie de l'Alliance Nationale? Pourquoi ne lui en diriez vous pas un mot? Vous lui donneriez un conseil qui vaut de l'or.

Le mot mutualité est assez clair par lui-même pour n'avoir besoin qu'on s'arrête longtemps à le définir. On comprend immédiatement qu'il désigne des associations destinées à employer des ressources mises en commun pour le soulagement des maux qui peuvent troubler la vie de leurs membres.

VISITES OFFICIELLES

Dans le cours du mois de janvier, Messieurs les officiers généraux ont visité, respectivement, les cercles suivants :

M. le Président-Général : les cercles St-Pierre, Verdun, Sagard et Granby.

M. le Secrétaire-Général : les cercles Frontenac et St-Edouard.

M. E. H. Godin, M. B. E. : le cercle Frontenac.

M. Méd. Martineau : le cercle St-Pierre.

ACCUSÉS DE RÉCEPTION

St-Tite, 14 janvier 1904.

M. L. J. D. Papineau, Sec.-Gén.,
Alliance Nationale,
Montréal.

Monsieur,
J'accuse réception d'un chèque au montant de \$1,000, étant le montant d'un certificat dont feu Jos Bussièrès, mon époux, était titulaire, dans l'Alliance Nationale.

Veillez accepter mes plus sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apporté au règlement final de la dite réclamation.

Votre dévouée, DAME VVE JOS. BUSSIÈRES.

St-Aimé, 20 janvier 1904.

A Mr L. J. D. Papineau, Sec.-Gén.,
Alliance Nationale,

Monsieur,
C'est avec une profonde reconnaissance, que j'accuse réception d'un chèque au montant de mille dollars, qui m'a été présenté ce jour par MM. P. Dufault, Président; P. Gagnon, M. D., et Jos. Pepin, Sec.-Trés. du cercle St-Aimé, No 74, en paiement du certificat de dotation, No 9067, dont feu Adolphe Durocher, N. P., mon époux, était titulaire.

La conduite du cercle St-Aimé à mon égard, ainsi que l'exactitude et la promptitude du Bureau Exécutif, à acquitter ma réclamation, méritent mes plus sincères remerciements, et je me ferai un devoir, en autant qu'il me sera possible, de recommander l'Alliance Nationale comme une association des plus avantageuses et de parfaite administration.

Je demeure, Messieurs,

Votre très obligeée,

DME VVE HERZÉLIE BONIN,
Épouse de feu Ad. Durocher, N. P.

Princeville, 25 janvier 1904.

M. L. J. D. Papineau, Sec.-Gén.,
Alliance Nationale,
Montréal.

Monsieur,
C'est avec plaisir que je m'empresse d'accuser réception de la somme de mille piastres, que votre société m'a fait remettre lundi, pour l'acquisition du certificat de dotation, No dont mon défunt mari, Ernest Verville, était porteur.

Je vous adresse mes meilleurs remerciements pour la diligence apportée par votre société, à effectuer ce paiement auquel je ne m'attendais pas si tôt.

Le public d'ici a vu avec plaisir que sous le plus court délai possible, ce montant m'a été payé; aussi, la faveur populaire ne peut qu'entourer une société aussi bien organisée.

Votre bien obligée,

SÉVÉRINE TELLIER.

Monsieur,

St-Pascal, 25 janvier 1904.

Je vous remercie beaucoup pour la promptitude avec laquelle vous m'avez payé mon assurance. J'en suis pleinement satisfaite, et soyez certain que je vous en garderai une profonde reconnaissance.

En vous remerciant encore une fois, croyez-moi,

Votre toute reconnaissante,

MARIE A. DANCAUST.

CONDOLÉANCES

Des résolutions de condoléances ont été votées par les cercles suivants, au cours du dernier mois :

CERCLE ST-PIERRE, No 8, à la veuve, au frère et au beau-frère du défunt Norbert Dugas, en son vivant membre du cercle ; à M. J. O. Motard, Sb.P.G., à l'occasion de la mort de sa cousine, Dame H. Riendeau, née Motard ; à MM. P. Lamontagne et Frs Lamontagne, à l'occasion de la mort de leur mère.

CERCLE STE-GENEVIÈVE, No 9, à la mère et à la famille du défunt Joseph St-Pierre, en son vivant membre du cercle.

CERCLE ST-CHARLES, No 10, à M. Am. Bélanger, à l'occasion de la mort de son père ; à M. J. B. Bisailon, à l'occasion du décès de son enfant.

CERCLE SAINT-HENRI, No 12, à M. J. E. Perras, secr.-archiviste du cercle, à l'occasion du décès de sa fille.

CERCLE CHAMPLAIN, No 108, à M. Emile Hébert, Sb.P.G., à l'occasion du décès de sa mère.

CERCLE STE-MARIE, No 146, à la famille du défunt Geo. Pineault, en son vivant membre du cercle.

CERCLE CONTANT, No 173, à M. Bellini Dufresne, à l'occasion de la mort de son enfant bien-aimé.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Les confrères dont les noms suivent ont été nommés par le M. Président Général, ses substituts auprès de leurs cercles respectifs :

MM G. N. Girard, Cercle Leclerc, No 158 ; P. Lalonde, Cercle Dorval, No 4 ; Dr A. T. Côté, Cercle Beauharnois, No 3 ; N. Simoneau, Cercle Notre-Dame, No 11 ; J. P. Trépanier, Cercle St-Henri, No 12 ; J. W. Lavoie, Cercle Saint-Martin, No 28 ; Emmanuel Bourbonnais, Cercle St-Ignace, No 33 ; E. Charland, Cercle St-Paul, No 36 ; A. E. Thiabaud, Cercle Ste-Julienne, No 38 ; Alb. St-Denis, Cercle Jacques-Cartier, No 49 ; Roch Ledoux, Cercle Soulanges, No 60 ; A. Desilets, Cercle St-Georges, No 69 ; Stan. Danis, Cercle St-Aimé, No 74 ; Aug. Capistran, Cercle Pierreville, No 80 ; J. L. Mazurette, Cercle St-Luc, No 90 ; O. E. Milot, Cercle St-Joachim, No 92 ; Elz. Paquet, Cercle Notre Dame des Victoires, No 94 ; Elie Desjardins, Cercle Ste-Rose, No 98 ; Em. Hébert, Cercle Champlain, No 108 ; E. N. Hébert, Cercle Delorimier, No 112 ; E. Désaulniers, Cercle St-Lambert, No 121 ; Donat Barbeau, Cercle Ste-Genève de B., No 125 ; E.

Durocher, Cercle Bruchési, No 135 ; Ls Baron, Cercle St-Flavien, No 141 ; A. Jeannotte, Cercle Belœil, No 144 ; H. Trudel, Cercle Ste-Marie, No 146 ; Jean Côté, Cercle Ste-Thècle, No 147 ; Arth. Mitchell, Cercle Chénier, No 148 ; C. Bazinet, Cercle Lartigue, No 150 ; L. E. Carrière, Cercle Provencher, No 156 ; Révd J. B. G. S. Campeau, Cercle Martin, No 157 ; A. F. Houde, Cercle Béland, No 159 ; J. H. Robert, Cercle St-Paul de Grand'Mère, No 165 ; F. E. Blondeau, Cercle Limoilou, No 168 ; Wm Riopel, Cercle Contant, No 173 ; Révd J. A. Lefebvre, Cercle Racine, No 182 ; J. Leblanc, Cercle Contrecoeur, No 37 ; A. Grenier, Cercle Olier, No 127 ; N. Roy, Cercle Frontenac, No 172 ; C. A. Julien, Cercle Ste-Jeanne, No 198.

MÉDECINS EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif :

MM. A. Desgroseilliers, Cercle Beauharnois, No 3 ; J. A. Beaudoin, Cercle Jacques Cartier, No 49 ; Urgel Archambault, Cercle Notre Dame de Hull, No 64 ; A. A. Gauthier, Cercle D'Argenteuil, No 84 ; A. J. Lalonde, Cercle Béland, No 159 ; Arsène Christin, Cercle Léon XIII, No 170 ; L. Geoffrion, B. P. Rochelle, No 75 ; J. A. B. Godbout, B. P. Stukely Nord, No 76 ; T. Lavary, Cercle Ste-Jeanne, No 198.

MORTALITÉ

- No 301. — JOSEPH DONOHUE, 41 ans, admis dans le cercle St Stanislas, No 22, le 8 décembre 1899, est décédé à Superior, Montana, le 14 août 1903. Cause : *Tuberculose pulmonaire*. Bénéficiaire : Térébia Myre, épouse, 500 oo.
- No 302. — MOISE ROY, 36 ans, admis dans le cercle Richelieu, No 102, le 28 octobre 1903, est décédé à St-Henri de Montréal, le 21 novembre 1903. Cause : *Fièvres typhoïdes*. Bénéficiaire : Alma Martin, épouse, \$500.00.
- No 303. — ADOLPHE DUROCHER, 57 ans, admis dans le cercle Saint-Aimé, No 74, le 29 janvier 1900, est décédé à St-Aimé, comté de Richelieu, le 25 novembre 1903. Cause : *Pneumonie*. Bénéficiaire : Hersélie Bonin, épouse, \$1,000.00.
- No 304. — JOSEPH BUSSIÈRES, 48 ans, admis dans le cercle St Tite, No 119, le 20 septembre 1897, est décédé à St-Tite, Co Champlain, le 24 novembre 1903. Cause : *Pneumonie*. Bénéficiaire : Stéphanie Beauchesne, épouse, \$500.
- No 305. — ERNEST VERVILLE, 24 ans, admis dans le cercle Princevil, No 32, le 27 octobre 1901, est décédé à Stanfold, C. Arthabaska, le 3 décembre 1903. Cause : *Tuberculose pulmonaire*. Bénéficiaires : Héritiers, 1000.
- No 306. — THOMAS LANGELIER, 26 ans, admis dans le cercle St-Pascal, No 169, le 3 novembre 1902, est décédé à St-Pascal, Co. Kamouraska, le 16 décembre 1903. Cause : *Appendicite*. Bénéficiaire : Marie-Amanda Dancause, épouse, \$1000.00.

ÉTAT FINANCIER

"Au 31 Décembre 1903

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 novembre 1903	\$368,370.58
Produit des contributions	10,179.65
Intérêts	3,059.88
	<u>\$381,615.11</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu :	
Edouard St-Jean, de Montréal	\$ 1,000.00
Honoré alias Henri Léveillé, de Montréal	1,000.00
Paul Vasseur alias Levasseur, de Montréal	1,000.00
Joseph Bussière, de St-Tite	500 00
Moïse Roy, de St-Henri	500.00
Alphonse Durocher, N. P., de St-Aimé	1,000.00
Par frais examen d'invalidé	10.85
Par Caisse Générale, 5% des contributions	508 98
Par balance au 31 décembre 1903	376,095.28
	<u>\$381,615.11</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 30 novembre 1903	\$ 5,034 96
Produit des contributions	367 18
Intérêts	18.04
Réserve	15.00
	<u>\$ 5,435.18</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires :	
J. O. Tousignant (Cl. St-Frédéric, No 75)	\$ 29 72
François Dion (Cl. Ste-Thérèse, No 27)	13 15
Sim. Carrier (Cl. Lévis, No 109)	4 57
Ephrem Houde (Cl. Béland, No 159)	2 30
Joseph Perron (Cl. Grondines, No 185)	6 85
Louis Pruneau (B.P. St-Félix, No 12)	20.00
Adelma Lefebvre (Cl. Grondines, No 185)	10.85
Frs Proulx (Cl. St-Wenceslas, No 193)	5.14
Par Caisse Générale, 5% des contributions	18.36
Par balance au 31 décembre 1903	5,324.24
	<u>\$ 5,435.18</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions	\$ 527.34
Organisation	242.50
Rétribution semi-annuelle	165.00
Honoraire d'enregistrement	264 00
Honoraire revision et mutation	67.50

Revue	\$ 23.33
Fournitures	209.25
Intérêts	14.39
Divers	50 70
Droit d'inscription Cs. C. des Malades	9 50

A balance au 1er décembre 1903	\$ 1,573.51
	<u>1,796.58</u>
	<u>\$ 3,370.09</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation	\$ 300 05
Fournitures	142.92
Propagande	117.50
Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés	430.65
Revision d'examens	254.80
Loyer	139.32
Poste, express, téléphone et télégraphe	43.27
Papeterie	27.44
Dépenses diverses	14.33
Mobilier	19.00
Inspection	133 05
Diplômes et certificats	90.00
Divers	36 35
Revue	373.55

Par balance au 31 décembre 1903	\$ 2,122 23
	<u>1,247.86</u>
	<u>\$ 3,370.09</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de Dotation	\$376,095.28
" " C. des Malades	5,324.24
" " Générale	1,247.86
" " d'Épargne des Cercles	10,072.96
	<u>\$392,740.34</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques	\$ 28,200.00
Municipalités Scolaires	14,954.82
Municipalités	27,440.00
Prêts hypothécaires	298,484.00
Banque d'Hochelega et Provinciale du Canada	23,750 07
	<u>\$392,828.89</u>
Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.	88.55
	<u>\$392,740 34</u>

Montréal, 31 décembre 1903.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.

A. ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON,

I. A. MIGNAULT,

} *Auditeurs.*

AVIS DIVERS

Aux Membres

VERSEMENTS PÉRIODIQUES.

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

1o Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2o A l'assemblée du cercle.

3o Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

DÉLAI DE GRACE.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant 2 mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

RÉINTÉGRATION.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 4 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant.

3o Que le cercle approuve la requête.

4o Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous 60 jours de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (176).

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.F.G. C. U. Onelle, 194 Quessel, Ste Cunégonde; Prés. Edouard Leduc Jr, 268 St-Antoine; S.A. O. Bourdon, 201 Versailles; S.F. Alex Moquin, 1 Trudel; Md.E. G. E. Larin, 353 St-Denis. Réunions, 2e et 4e lundi, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Onégonde

Sb.F.G. L. Z. Mathieu sr, 245 Richelieu; Prés. Jos. Marotte, 241 Atwater; S.A. E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F. S. Legault, 1752 Ste-Catherine; Md.E. J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, hrs p.m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.F.G. A. T. Côté; Prés. J. Bte Primeau; S.A. Jos. Fortier; S.F. André Leduc; Md.E. Albert DesGrosjeillers. Réunions, 2e et 4e lundis, Salle Vachon, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb.F.G. P. Laonde; Prés. Georges Tardif; S.A. R. Lefebvre; S.F. Cha Décairy; Md.E. P. O. Valois (Lachne). Réunions, 1er et 3e mardis, ancienne chapelle Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb.F.G. Raoul Tourangeau, 626 St-Antoine, St-Henri; Prés. Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S.A. E. Z. Massicotte, 161 Oursol, Ste-Onégonde; S.F. Ed. Sawyer, 127 Quessel, Ste-Onégonde; Md.E. S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Baby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRÉ-CŒUR, Montréal

Sb.F.G. J. O. Ricard, 1001 Ontario; Prés. et Md.E. J. A. Lapierre, 410 Pleasis; S.A. J. R. Beaudoin, 707 St-Denis; S.F. W. D. fault, 1106 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb.F.G. Chs Laurendeau; Prés. Dr H. Valois; S.A. M. O. Berner; S.F. A. Lamarche; Md.E. H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Berner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb.F.G. J. O. Motard, 217 St-André; Prés. Philorum Lamentagne, 335 Dorchester; S.A. J. N. C. Lavivière, 160 Parc Lafontaine; S.F. J. A. Mignault, 97 Roy; Md.E. A. F. Jeannotte, 20; Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 119 Malouneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co. Jacques-Cartier

Sb.F.G. Zot. St-Pierre; Prés. Tel. St-Pierre; S.A. Aldéric Boileau; S.F. Az. Libereau; Md.E. D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelin, 1abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon. Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb.F.G. Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés. Jos. Lusier, 94a Laprairie; S.A. N. Bellis, 411b Centre; S.F. S. Laprade, 367 Centre; Md.E. L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Ropery.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb.P.G. N. Simoneau, 2151 Notre-Dame; Prés. G. Demers, 2185 Notre-Dame; S.A. et S.F. V. Gaudet, 80 St-Gabriel; Md.E. J. A. Pilon, 46 Inspecteurs. Réunions, 4me mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb.P.G. J. P. Trépanier, 244 Ste-Emilie; Prés. L. E. Bernard, 3635 Notre-Dame; S.A. J. E. Ferras, 3582 Notre-Dame; S.F. P. O. Poirier, 1898 St-Jacques; Md.E. J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb.F.G. Ed. Brossard, 66 St-Jacques; Prés. L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S.A. Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F. J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E. P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb.F.G. Narcisse Bélie; Prés. Charles Godmer; S.A. Louis Labelle; S.F. D. Alphonse Labelle; Md.E. F. V. Frazier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co. Soulanges

Sb.F.G. Louis Doucet; Prés. J. E. Duménil; S.A. H. E. Smith; S.F. J. A. Lippé; Md.E. J. Chs Ducharme. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb.P.G. A. Fontaine; Prés., L. Romulus Deslattes; S.A., S. Aiz Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salles de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb.P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., L. J. O. Ouanbon; S.F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole modèle du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, l'abbé Eug. Roy; Sb.P.G., L. P. Potras. 212 Ste-Hélène; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Geo. Vidal, 107 du Roi; S.F., F. Blouin, jr, 290 du Roi; Md.E., J. A. Marcoux, 928 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb.P.G., J. A. Marier, 24 Chareat; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S.A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S.F., L. E. Grondin, 233 St-Joseph; Md.E., J. Guérard, 73 de l'Eglise. Réunions, 2e dimanche du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Chapelain, Rév. A. M. Boucher; Sb.P.G., Th. Durin; Prés., A. Raymond; S.A., Ad. Leduc; S.F., P. Lapanne; Md.E., La Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Laplante.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb.P.G., Rév'd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Oyphtot, Ste-Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du curé.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb.P.G., Etienne Chartrier; Prés., J. E. Genest; S.A., J. B. Duchesneau; S.F., E. F. Bédard; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Block Murray.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb.P.G., Jos. Charbonneau; Prés., W. Leroux; S.A. et S.F., A. Ouellette; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredis à 7 hrs p. m., Salle des Artisans.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, Co Laval

Sb.P.G., J. W. Lavoie; Prés., Will. Laurin; S.A., A. Descary, Bord-a-Piouffe; S.F., J. L. Allard; Md.E., Ed. Gadoury. Réunions, dernier samedi du mois.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb.P.G., Flavien Lambert, 100 Ste-Catherine; Prés., Cléophas Dignard, 31 Hudon; S.A., A. Roy, 19 Hudon; S.F., W. Desjardins, 257 St-Germain; Md.E., J. H. Garneau, 166 Desery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Garçons, rue Desery.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Ferron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

Sb.P.G., E. Charland; Prés., F. Bergevin; S.A., D. Bergevin; S.F., Th. Desmarquet; Md.E., H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb.P.G., Jos. Leblanc. Prés., Albert Charon; S.A., Dieudonne Guyon; S.F., H. Tétrault; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier lundi du mois, bureau de H. Tétrault.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosières; S.A., Maxime Poirier; S.F., H. Bacon. Réunions, 1er samedi du mois, chez le Dr DesRosières.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

Sb.P.G., P. Larière, 643 Notre-Dame; Prés., Napoléon Provost, 425 Fullum; S.A., H. Paquet, 234 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 710 Ste-Catherine; Md.E., F. Leslé, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larière, 5 Dufresne.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

Sb.P.G., Jos. Lambert, 90 St-Hubert; Prés., Jos. Girard, 735 Berri; S.A., G. A. Mailoux, 859 Demont guy; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md.E., G. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salles Brault, 571 rue Berri.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, 1er dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot

Sb.P.G., L. J. Kérocok; Prés., A. Gauthier; S.A., S.F., F. Hufard; Md.E., L. P. Désy. Réunions, 1e dimanche du mois, bureau du notaire Fafard.

No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet

Chapelain, Rév. M. Ohs Reaubien, curé; Sb.P.G., Jos. Prévost; Prés. et Md.E., H. Pelletier; S.A., Avila Frévoit; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Frévoit.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Leclerc

Sb.P.G., Albert St-Denis; Prés., Em. Sara Bournet; S.A., Arthur Daoust; S.F., Jos. Leclaire; Md.E., J. A. Beaudoin. Réunions, 2ème et 4ème mardi, à l'Union St-Joseph.

No 50—CERCLE ST-GUILLEUME, Co Yamaska

Sb.P.G., M. Adgémire Béllé; Prés., L. D. Frigault; S.A., P. E. Rivest; S.F., L. A. D. Gauthier; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 6½ heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Jean-Bte Peltier; S.A., Le Veronneau; S.F., La Veronneau, N. F.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, 1er samedi du mois, salle du cercle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G., L. E. Beaugard, 20 St-Denis; Prés. Pac. Hottel, 794 Ste-Elisabeth; S.A., J. A. Saumur, 1208a Ave-Broût de Ville; S.F., J. E. Pilon, 119 Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 1er et 3e jeudis, Salle des Comma-Marchanda, 149 Berri.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay

Sb.P.G., W. H. Lefebvre; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dérome; S.F., Tréf. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.

Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A. Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Désiré Lauzon.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.

Sb.P.G., Roch Leroux; Prés., Canut Laboursodière; S.A., et S.F., Jos. D. Coutée; Md.E., Jos. Thuauvite. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuvillier, Les Cèdres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., L. Faribault, 70 St-Jacques; Prés. et Md.E., Ind. Laviolette, 215 Pélissier; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., P. Lesage, 820 St-André. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle Kiffel, coin Amherst et de Montigny.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., F. A. Labelle; S.A., Hor. Pitre; S.F., Henri Desjardins; Md.E., Urgèle Archambault. Réunions, 4e vendredi, 85 Victoria.

No 65—CERCLE ST-FRS-XAVIER, L'Epiphanie, Co Montcalm

Sb.P.G., Téléphore Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Médard Forest; S.F., R. Frudhomme; Md.E., J. Z. Z. Malo. Réunions, dernier mercredi du mois, chez M. G. Coderre.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Duranocau; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Grondin.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb.P.G., C. A. Breton; Prés., A. Bourgault; S.A., H. St-Amant; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 1er mardi, bureau M. A. Bourgault.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G., A. Deslattes. Prés., J. Q. Fafard 577 Notre-Dame; S.A., H. A. Gendron, 278 Letourneau; S.F., Amédée Beaupré, 66 Desjardins; Md.E., Pierre Lusier, 64 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mardi, 189 Letourneau, 84 hrs p.m.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mlle-End.

Chapelain, Rév. A. St-Jean, curé de St-Denis de Montréal; Sb.P.G., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; Prés., Ferd. Beauzele, 348 Laurier; S.A., Léon Defoy, 1227 St-Denis; S.F., L. N. Cadieux de Courville, 96 Pontiac; Md.E., Ern. E. Lauzon, 275 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardi du mois, 94 Pontiac.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb.P.G., L. P. Genest dit Labarre, 347 Berri; Prés., J. C. Lamothe, 757 St-Denis; S.A., L. A. Gélina, 544 St-André; S.F., O. Dépatie, 170 Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville

Sb.P.G., Aug. Caplart; Prés., Edmée Allie; S.A. et S.F., H. L. Shoover; Md.E., F. E. Gélina. Réunions, dernier dimanche du mois salle McLure.

No 82—CERCLE ST-CASIMIR, Co Portneuf

Sb.P.G., A. E. Grandbois; Prés., Thomas Ferron; S.A., Eugène Lebeuf; S.F., J. A. Bélanger; Md.E., P. Dolbec. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Trotter.

No 92 — CERCLE ST-JOACHIM, Louisville.
 Sh.P.G. O. E. Milot; Prés., R. S. Linday; S.A., J. A. Vadeboncoeur; S.F., J. E. L. Mage; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 15 et 31 du mois, édifices G. Caron, rue St-Laurent.

No 101 — CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce
 Chaplain, Rév. H. A. Dionne; Sh.P.G., Joseph Poulin Bégin; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagne; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. Ludger Bolduc.

No 102 — CERCLE RICHELIEU, Montréal.
 Sh.P.G., R. Duquette, 67 St-Sulpice; Prés., O. Desloges, 734 Dorion; S.A., A. E. J. Bismont, 1014 Notre-Dame; S.F., Arth. Gagnon, 363 Maisonneuve; Md.E., E. O. Campeau, 249 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredi, salle Liggett, 280 Richmond.

No 103 — CERCLE ST-BERNARD, Sorel.
 Sh. P. G., J. A. Oubervet; Prés., Jos Ponthriand; S.A., S.F., A. F. Vanasse; Md. E., A. L. F. rrière. Réunions, 4me lundi de chaque mois, au bureau du S.A., maison Vanasse, rue George, Sorel.

No 111 — CERCLE CARILLON, Co Argenteuil
 Chaplain, Rév. M. Saurio; Sh.P.G., J. A. Ethier; Prés. et Md.E., H. Legault, M.D., St-André; S.A. et S.F., W. A. Lafond, Carillon. Réunions, dernier dimanche du mois, à 2 hrs p.m., salle Murphy, Carillon.

112 — CERCLE DELORMIER, Co Hochelaga.
 Chaplain, Rév. I. Adam, S.J.J.; Sh.P.G., E. N. Hébert, 684 Parc Lafontaine; Prés., Jos. Nantel 55 Fabre; S.A., Léon Delormier, 16 Chambré; S.F., Geo. D. Bourret, 509 Ave Delormier; Md.E., L. A. Lacombe, 1 Fabre. Réunions, 2e et 4e jeudi, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 208 rue Brébeuf.

No 114 — CERCLE ST-EUSEBE, Montréal.
 Sh.P.G., A. R. Ranger, 313 Visitation; Prés., Joseph Pepin, 765 Ontario; S.A., D. Delphis L'Espérance, 26 ruele Fullum; S.F. et Md. E., J. A. Ranger, 56 Fullum. Réunions, dernier mercredi du mois sous-sol église St-Eusèbe.

No 115 — CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.
 Sh. P. G. Aug. Mathieu, M.D.; Prés., Elz. Duhamel; S.A., D. Goyette; S.F., P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117 — CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.
 Sh.P.G., P. Vincent, Village Turcot; Prés., Ad. Sénécal, 40 St-Pierre; S.A., J. A. Delorme, 428 Madison, coin des rues Beaudin et Notre-Dame; Réunions, 1er et 3e mardi, salle Dansereau, coin Delinelle et Notre-Dame, Ste-Elizabeth.

No 118 — CERCLE GARNEAU, St-Henri
 Sh.P.G., F. X. Dubé, 263 St-Antoine; Prés., J. M. Marcotte, 17 Place d'Armes; S.A., J. P. Vincent, 174 Versailles; S.F., J. Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md. E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Duvernay, 45 Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123 — CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.
 Sh.P.G., J. A. Latreille, 194 Delisle; Prés., J. B. Bonhomme, 820 Charlevoix, Montréal; S.A., J. W. Fabien, 1564 St-Jacques; S.F., O. Legault, 176 Duvernay; Md.E., Dr H. Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er jeudi du mois, à la salle Duvernay, No 45 rue Vinet, Ste-Cunégonde.

No 124 — CERCLE TRIFLUVIEN, Trois-Rivières.
 Sh.P.G., C. J. N. Teasdale; Prés., J. B. M. Barthe; S.A., C. B. Lord; S.F., F. X. Vanasse; Md.E., Nap. Lambert. Réunions, 2e et 4e dimanches, 150 rue Notre-Dame.

No 126 — CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal
 Chaplain, Rév. J. A. N. Morin; Sh.P.G., Louis Boire; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, 960 Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André; Md.E., J. D. Vézina, 1818 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardi, salle St-Edouard, 956 rue Beaubien.

No 127 — CERCLE OLIER, Montréal
 Sh.P.G., A. Grnner, 99 St-Jacques; Prés., Aug. Comre, 541 Cadieux; S.A., O. Lepalac, 1403 Demontigny; S.F., Isidore Moquin, 5 St-Laurent; Md.E., L. A. Gagnier, 356 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128 — CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.
 Chaplain, Rév. F. J. B. Grandin, O.M.I.; Sh.P.G., J. A. Paquin, 27 Sauvageau; Prés., Octave Vézina, 460 St-Joseph; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., S. L. Cavalier, 45 Boisseau; Md.E., Joseph Gosselin, 639 St-Valler. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, rue Victoria, St-Sauveur.

No 135 — CERCLE BRUCHESI, Montréal.
 Sh.P.G., E. Durocher, 266 Visitation; Prés., Georges Plau, 1200 Unam; S.A., L. A. Lafond, 285 Maisonneuve; S.F., J. Josette, 17 Hvron; Md.E., Z. Comtois, M.D., 1060 Ontario. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle St-Louis, 582 Plessis.

No 139 — CERCLE CHAMBLY
 Sh.P.G., Joseph Bouchard; Prés., L. O. Bergevin; S.A., Peter O'Reilly; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 2e et 4e vendredis de chaque mois, à la salle Auclair.

No 146 — CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chaplain, R. P. O. Corneille, O. M. I., Rue Visitation; Sh. P.G., Henri Trudel, 80 St-Gabriel; Prés., Th. Trudeau, 133 Visitation; S.A., Av. Bourbonnais, 853 St-Denis; S.F., Jos. Marois, 228 Plessis; Md.E., J. N. Ptiotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148 — CERCLE CHENIERE, Montréal.

Sh. P.G., Art Mitchell; Prés., Chs Gaulin, 166 St-Charles; S.A., Flavien Basilières, 411 Charlevoix; S.F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème lundis, à 8 heures, dans la salle Nationale, 167 Ropery.

No 149 — CERCLE ST-JEAN-BAPTISTE

Sh. P. G., Alb Lacroix, 1152 St-André; Prés., Noé Leclerc, 874 Sanguinet; S.A., L. J. Foget, 927 St-Laurent; S.F., A. B. Potvin, 224 Havelock; Md.E., P. Barrette, 327 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet.

No 160 — CERCLE VERDUN, Co Hochelaga.

Chaplain, Rév. J. E. Richard, curé; Sh P.G., Cyrille Quintal sr, 1245 Wellington; Prés., Jos. Audette, 39 rue Ross Verdun; S.A., J. A. A. Leclair; S.F., Edgar St-Onge; Md.E., Vildas Rhéaume. Réunions, dernier lundi, salle Saugé, 33 rue Ross, Verdun.

No 162 — CERCLE STE-SCHOLASTIQUE, Co Deux-Montagnes
 Chaplain, Rév. R. Hétu; Sh.P.G., J. A. Ethier; Prés., Jos. Fortin; S.A., N. Forest; S.F. et T., J. H. Langlois; Md.E., S. Lamarche. Réunions, dernier mercredi.

No 163 — CERCLE DOLLARD, Montréal.

Sh.P.G., Anastase Gariépy, 299 Hibernia; Prés., Henri Benoit, 340 Charon; S.A., Jos. St-Denis, 331 Charron; S.F., L. C. Fontaine, 25 Knox; Md. E., Eugène Virole, 43 Laprairie. Réunions 1er et 3e mardi, 8 hrs p.m., salle Fraternelle, 715 Wellington.

No 165 — CERCLE ST-PAUL DE GRANDMERE

Chaplain, Rév. Ls Ladéche; Sh.P.G., J. H. Robert; Prés., A. Vadeboncoeur; S.A., Emile Dumais; S.F., F. G. Roy; Md.E., J. O. Ricard. Réunions, 2e et 4e vendredis, Salle Leclerc.

No 170 — CERCLE LEON XIII, Montréal.

Chaplain, Rév. M. L. P. Charcut, 110 Champlain; Sh.P.G., Chs Hudon, Notre-Dame-de-Grâce; Prés., Léon Gélinas, 583 St-André; S.A., I. A. Morin, 59 Hôtel-de-Ville; S.F., J. C. Demontigny, 133 Champlain; Md.E., A. Chri tin, M.D., 969 Des Marchauds, 149 Berri; à 8 hrs p.m.

No 172 — CERCLE FRONTENAC, Montréal.

Sh.P.G., N. Roy, 405 Montcalm; Prés., J. E. Sauvé, 167 St-Christophe; S.A., O. Marchand, 56 Amherst; S.F., Lucien Despoas, 183 St-Christophe; Md.E., J. S. Tellier, 1518 Ste-Catherine. Réunions, 2e et 4e lundis du mois, à la salle Gagnon, No 1079 DeMontigny.

No 178 — CERCLE CONTANT, Montréal.

Sh.P.G., W. Riopel, 188 St-Christophe; Prés., J. A. Jarry, 97 St-Jacques; S.A., J. A. M. Alp. Oulmet, 71 Dubord; S.F., Louis Bédard, 67 Dubord; Md.E., J. E. Bastien, 1598 Ste-Catherine. Réunions, 1er et 3e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et Demontigny.

No 174 — CERCLE ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis

Chaplain, Rév. M. J. B. John; Sh.P.G., A. Lapage, 2134 St-Laurent; Prés., Jos. Dépatie, 1558 Espérance; S.A., Hermas Paradis, 1164 Clark; S.F., Géraldine Sigouin, 37 Ave Pacific; Md. F., J. G. Dugas, 2187 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 8 hrs p.m., à la salle Sigouin, 40 Ave Pacific.

No 179 — CERCLE ST-CAMILLE, Co Wolfe.

Chaplain, Rév. J. A. Lévesque; Sh.P.G. et Md.E., Alph. Thibault; Prés., C. Girvas; S.A. et S.F., J. N. Crépeau. Réunions, dernier lundi, salle publique.

No 180 — CERCLE ST-PHILEMON, Stoke Centre, Co Richmond
 Chaplain et Sh.P.G., Rév. E. A. Martel; Prés., A. B. Biron; S.A., Aloys Duplin; S.F. et Md.E., F. J. Bédard. Réunions, 4e dimanche.

No 181 — CERCLE STE-CECILE, Ste-Cécile de Whitton, Co Compton

Chaplain et Sh.P.G., Rév. N. S. H. Gaulin; Prés., Pierre Audet; S.A. et S.F., J. E. Bellau; Md.E., J. A. Millette. Réunions, 2e, dernier dimanche, à l'École.

No 182 — CERCLE RACINE, Weedon, Co Wolfe
 Chaplain et Sh.P.G., Rév. J. A. Lefebvre, curé; Prés., Glib. Roy; S.A., S.F. et Md.E., J. P. C. Lemieux, M.D. Réunions, 3e samedi, salle publique de Weedon Centre.

No 183 — CERCLE ST-PROSPER, Co Champlain
 Chaplain, Rév. O. H. Lacoste, curé; Sh.P.G., Art Cossette; Prés., Wm Frigon; S.A. et Md.E., F. X. Macisot, M.D.; S.F., Isidore Houde. Réunions, dernier mardi, à la salle publique.